

Revue de L'Ordre National des Ingénieurs Géomètres-Topographes

L'INGENIEUR

GEOMETRE TOPOGRAPHE

Juin 2025 - N° 30



ROYAUME DU MAROC

8^{ème} CONGRÈS NATIONAL DE L'ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES



Maroc des initiatives
pour une **Afrique**
émergente

8 - 9 mai 2025
Rabat



ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GEOMETRES TOPOGRAPHES
8, Av. MICHLIFEN, 1^{ER} ETAGE, AGDAL, RABAT, MAROC.
+212 5 37 67 55 55 +212 5 37 67 55 67 CN.ONIGT@GMAIL.COM

www.onigtevents.ma



INSTANCE
ÉTHIQUE

BTIKAR

العمران
AL OMRANE

DÉCOUVREZ **LE PREMIER**
PROGRAMME DE **SOUTIEN AUX**
PROJETS D'INNOVATION DANS LE DOMAINE
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT



WWW.ALOMRANE.GOV.MA | 

SOMMAIRE

REVUE DE L'ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES



Directeur de la publication
Khalid YOUSFI

Rédaction du contenu
Mohammed Beroual

Dépôt légal n°
081/2000
ISSN 226-114X

Conception et Impression
LEMRAJNI Design



Editorial	06
Contexte de l'évènement	08
Pour une Afrique émergente : Les Préconisations du président de l'onigt	10
L'Afrique à la croisée des chemins	12
1 ^{ère} Edition de la Surveying African Conference	15
Mémorandum d'entente et de collaboration	18
Les Principaux axes des travaux du huitième congrès de l'ONIGT	22
Mot du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	24
Mot du Président de l'ONIGT	26
Mot du Vice-Président de l'ONIGT et Directeur du congrès	29
Rapport de synthèse des travaux du Congrès	30
Clôture du 8 ^e congrès de l'ONIGT	33
Réflexions autour du 8 ^e Congrès	34
le Congrès dans la presse et en photos	38



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ مِنَ اللَّهِ



Le Maroc, un pays réputé pour sa stabilité et sa crédibilité, cerne bien les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les pays africains, notamment ceux situés sur la façade atlantique.

De fait, en dépit de la qualité de ses ressources humaines et de l'abondance de ses richesses naturelles, l'Afrique atlantique accuse un important déficit en matière d'infrastructures et d'investissement.

Afin de remédier à cet état de choses, nous œuvrons, de concert avec nos frères en Afrique et l'ensemble de nos partenaires, à l'élaboration de réponses pratiques et efficaces, adossées à la coopération internationale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet stratégique du gazoduc Maroc-Nigéria, considéré comme un levier d'intégration régionale visant à réunir les conditions d'un décollage économique commun, à enclencher une dynamique propice au développement de la bande atlantique. Cette entreprise constituera aussi une source sûre d'approvisionnement des pays européens en énergie.

C'est dans le même esprit que le Maroc a pris l'initiative de créer un cadre institutionnel regroupant les 23 Etats Africains Atlantiques en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun.

Ainsi, pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, Nous proposons le lancement d'une initiative à l'échelle internationale.

Néanmoins, pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des Etats du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional.

Parce que Nous sommes convaincus que cette initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires.



Extrait du Discours de Sa Majesté à Son peuple fidèle prononcé le 06 novembre 2023, à l'occasion du 48ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte



Le Mot du Président

Khalid Yousfi
Président de l'Ordre National des
Ingénieurs Géomètres Topographes

ONIGT/Afrique : dans des logiques de convergence de projets et de développement des initiatives Le Maroc, catalyseur stratégique des partenariats Sud-Sud

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) a organisé les 8 et 9 mai 2025, à Rabat, son 8^e Congrès National sous le thème « Maroc des initiatives pour une AFRIQUE émergente ».

Quelques 400 participants, 12 délégations africaines, plusieurs représentants des médias écrits, audio visuels et électroniques nationaux et étrangers étaient de la partie à cet événement qui a connu un succès éclatant, ont vécu des moments intenses, riches en débats d'idées et de partage avec à cœur de voir l'ambition affichée par le Royaume du Maroc se concrétiser et favoriser l'ancrage des stratégies de développement selon des logiques de convergence de projets et de complémentarités des initiatives.

Une ambition au cœur également des priorités de l'ONIGT dont la présence en terre d'Afrique et les partenariats qu'il a scellé, traduisent la ferme volonté d'accompagner et de promouvoir l'émergence de l'Afrique et réussir un meilleur arrimage des économies des pays du continent.

Certes, nous sommes tous aujourd'hui, témoins de l'immense désir d'avancer exprimé par l'ensemble des acteurs de développement du continent africain, ce lieu où convergent, avec beaucoup d'ambition et de détermination, toutes les

IT OR I A L

intelligences collectives pour consolider les liens séculaires qui unissent le Maroc à son environnement africain, promouvoir la coopération Sud-Sud et développer des relations confiantes, solidaires et mutuellement bénéfiques entre l'ensemble des pays du continent.

« L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique », disait Sa Majesté dans son Discours à Abidjan en 2014 et par conséquent toutes les orientations qui s'en sont suivies étaient axées sur la promotion du partenariat Sud-Sud et le renforcement de l'ancrage de la vocation Afrique du Maroc, devant permettre de consolider le potentiel des pays de notre continent et des échanges bilatéraux vertueux gagnant-gagnant.

La voie que nous poursuivons aujourd'hui et qui s'inscrit foncièrement dans la stratégie préconisée par Sa Majesté Le Roi est dictée par la logique selon laquelle l'appartenance du Maroc à un même espace géographique que les autres pays africains est un atout considérable dont nous devons user pour adopter des politiques concertées concernant aussi bien les moyens à mobiliser ainsi que les instruments à mettre en œuvre pour promouvoir les échanges et la coopération Sud-Sud et répondre aux attentes des pays de la région.

Cette dynamique, faut-il le souligner, nous fait vivre aujourd'hui à une échelle inédite et avec intensité, un élan d'échange, de coopération et de solidarités face aux enjeux majeurs auxquels les pays de la région se trouvent confrontés dans le cadre de la nouvelle donne que représente la mondialisation, ses défis et les opportunités qu'elle offre.

Cette rencontre, permettez-moi de le rappeler, outre qu'elle nous a offert l'occasion de revisiter le chemin parcouru en matière de coopération sud-sud, fixer les axes d'action pour l'avenir, nous ouvre aujourd'hui de larges perspectives en matière d'échange des expériences et de savoir-faire avec nos frères d'Afrique.



Khalid YOUSFI

Contexte de l'évènement En droite ligne de la Vision Royale et forte détermination à poser les ...

Dans un message adressé aux participants à l'édition 2025 du Forum « Ibrahim Governance Weekend », que la ville ocre a abrité récemment le Souverain a assuré clairement que :

- **Le Maroc s'affirme, désormais, comme un catalyseur stratégique des partenariats Sud-Sud**
- **et joue, de ce fait, un rôle de pont naturel entre les différentes régions du continent et les pays du Sud.**

Ce message dont lecture a été donnée par le Conseiller de Sa Majesté le Roi, M. André Azoulay, est revenu avec force arguments sur la stratégie préconisée par le Royaume à travers le lancement de projets concrets et structurants qui vont transformer durablement le paysage économique et social du Continent.

Il s'agit des projets d'envergure continentale, comme le Gazoduc Africain Atlantique (AAGP) qui constitue un véritable levier d'intégration et de développement économique.

De même, l'approche solidaire et de co-développement, que « Nous avons récemment lancé l'Initiative Atlantique pour favoriser l'accès des États du Sahel

à l'Océan Atlantique », a rappelé le Souverain, notant que le but ultime est de poser les jalons d'un nouveau modèle de coopération régionale.

« Nous avons aussi initié le Processus de Rabat sur les Pays Africains Atlantiques, pour un bénéfice mutuel ».

Dans cet esprit, évoquant des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les services financiers, les infrastructures de transport et de services, le Souverain a mis au cœur des préoccupations du Maroc l'intérêt qu'il y a d'en faire un facteur clé pour le développement de synergies à l'échelle continentale.

Une approche sous tendue par une orientation Royale constructive et structurante de coopération Sud-Sud, mue par un engagement immuable en faveur d'une croissance inclusive et durable, dans l'intérêt bien compris des peuples africains en termes de mobilisation efficiente des ressources, de renforcement des partenariats stratégiques et également de promotion de mécanismes financiers performants et efficaces ».

... jalons d'un nouveau modèle de coopération régionale

De dimension profonde, multidimensionnelle et novatrice, la solidarité avec les pays frères et amis du continent africain, expression forte de la Vision pertinente de Sa Majesté le Roi, nous fait vivre aujourd'hui, à une échelle inédite et avec intensité, un élan d'échange, de coopération et de solidarités vraies de sorte qu'on est en capacité de faire face aux enjeux majeurs qui s'imposent à nous dans le vaste chantier que représente la mondialisation : les opportunités qu'elle offre et les défis qu'elle présente.

Dans cette orientation à forte charge structurante pour la coopération et le partenariat, il est essentiel de rappeler les multiples initiatives prises par le Royaume du Maroc de par le passé ou tout récemment à la faveur des pays du Sud. Ainsi, en l'an 2000, lors de la Conférence du Caire du sommet Europe Afrique, le Maroc avait procédé à l'annulation de la dette des pays africains les moins avancés (PMA) tout en exonérant totalement leurs produits des droits de douane à l'entrée du marché marocain.

La vocation Afrique du Royaume et son ouverture sur les pays

du continent n'a jamais été ni conjoncturelle ou dictée par de simples considérations de gains immédiats, mais l'élan de solidarité puise son essence de la profondeur et de l'ancrage dans l'histoire commune qui a de tout temps irrigué les canaux de communication et consolidé les liaisons entre le Royaume du Maroc et les pays frères et amis du continent.

Sur tous ces chapitres d'ailleurs, force est de souligner que le Maroc se positionne aux premiers rangs des investisseurs importants en Afrique, qu'il est le premier en Afrique de l'Ouest et que tout au long de ces dernières années, il est en phase de consolider toute une dynamique s'inscrivant dans le cadre d'une vision de long terme guidée par les fondamentaux de la coopération vertueuse gagnant-gagnant et des rapports d'échanges économiques justes, équilibrés et équitables.

Tout récemment encore et lors de la réunion ministérielle de coordination sur l'initiative internationale du Roi Mohammed VI, qui s'est tenue le 23 décembre 2023 à Marrakech avec la participation de représentants du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad, fut lancée l'initiative

visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique. Une Stratégie Royale Atlantique qui constitue une nouvelle plateforme visant à favoriser le développement économique tant pour le Maroc que pour les pays participants et également ceux se situant le long de la façade atlantique.

C'est donc dans cette perception globale que s'inscrit ce modèle de coopération, et de partenariat Maroc- Afrique considéré comme facteur de production stratégique et levier fondamental pour le développement intégré et durable dans toutes ses dimensions. Et justement c'est à tous ces niveaux que l'on peut apprécier le rôle des professionnels de l'ingénierie topographique qui de par leurs actions et l'accompagnement des projets dans le cadre de partenariats se sont de tout temps positionnés en véritables forces de propositions et d'actions animés de l'idée de rehausser le niveau de la profession et des professionnels pour en faire le moteur du renouveau de l'action sur le terrain et pour redonner confiance aux investisseurs et aux acteurs et intervenants dans le processus de développe



« Maroc des initiatives pour une Afrique émergente »

LES PRÉCONISATIONS DU PRÉSIDENT DE L'ONIGT



« L'African Surveying Conference a posé les jalons d'une coopération renouvelée où l'innovation géomatique et l'échange technique deviennent des leviers essentiels pour relever les défis du XXIème siècle »

« Engagés à construire une Afrique sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverte sur son environnement »

« A travers cette initiative, l'ONIGT ambitionne de contribuer activement à l'édification d'une Afrique de l'excellence, forte de ses talents, forte de son savoir-faire et forte de sa jeunesse »

C'est pour moi, Président de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc, un grand honneur de vous recevoir à Rabat, Capitale du Royaume du Maroc, et vous souhaiter la bienvenue à la 1ère édition de l'African Surveying Conference (ASUC), placée sous le thème : «Coopération et partenariat pour une Afrique émergente». Cette conférence se tient à quelques heures du 8ème congrès

de notre Ordre - Congrès organisé sous Le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.

Votre présence témoigne de la volonté commune des pays Africains de renforcer les liens entre nos nations, de partager nos expertises et, surtout, de tracer ensemble les lignes d'un avenir meilleur pour notre continent.

La 1ère édition de cette conférence

compte mettre en avant la nécessité de structurer davantage la coopération Africaine. D'ailleurs, je tiens à vous informer que les ordres du Nigéria et du Ghana devaient être parmi nous, pour des raisons d'agenda, leurs présidents se sont excusés. Ils nous souhaitent beaucoup de réussite. Convaincus de cette nécessité, nous avons organisé cette conférence. Elle s'inscrit dans les hautes

orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui dans son discours à la Nation à l'occasion du 64ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, a affirmé : « Nous sommes engagés actuellement à construire une Afrique sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverte sur son environnement. »

L'Afrique est aujourd'hui à la croisée des chemins. Elle fait face à de nombreux défis et non des moindres : urbanisation urgente, pression foncière, changement climatique, gestion durable des ressources naturelles, et bien d'autres encore.

Néanmoins, nous savons tous que l'Afrique regorge de grandes opportunités, de par sa proximité avec les autres continents, de par ses richesses humaines et naturelles et de par ses ambitions. Tout doit être pensé et élaboré à partir de ce constat pour réussir le développement de notre grand continent.

Parmi toutes ses composantes, l'Afrique dispose d'ingénieurs géomètres topographes et de géomètres experts, qui n'ont rien à envier à ceux des pays les plus avancés.

Ainsi, notre profession, à travers les compétences reconnues qui la composent, a un rôle stratégique

à jouer dans l'accompagnement de cette dynamique de développement. L'ingénierie topographique, la cartographie, la gestion du foncier et la géomatique sont des piliers essentiels à un développement planifié, équitable et durable.

Ces piliers permettent de sécuriser le foncier, de planifier les villes, de soutenir l'agriculture, de prévenir les risques, de connecter les territoires, et, surtout, ils contribuent à bâtir des politiques publiques fondées sur des données fiables et sûres. L'African Surveying Conference, dont nous inaugurons aujourd'hui la 1ère édition, se veut un espace de dialogue ouvert, franc et constructif.

Cette rencontre continentale est et sera toujours une invitation à co-construire des solutions régionales, à favoriser la mutualisation des compétences, à renforcer les cadres de coopération, entre nos Ordres professionnels et nos institutions, et à initier des partenariats Sud-Sud concrets et durables. Des partenariats 100% africains.

Le Maroc, fidèle à sa tradition d'ouverture et de solidarité africaine, est, pour sa part, résolument engagé dans cette dynamique. Les autres pays africains frères le sont également, j'en suis convaincu.

L'Ordre National des Ingénieurs

Géomètres Topographes du Royaume du Maroc, à travers cette initiative, souhaite contribuer activement à l'édification d'une Afrique de l'excellence, forte de ses talents, forte de son savoir-faire et forte de sa jeunesse.

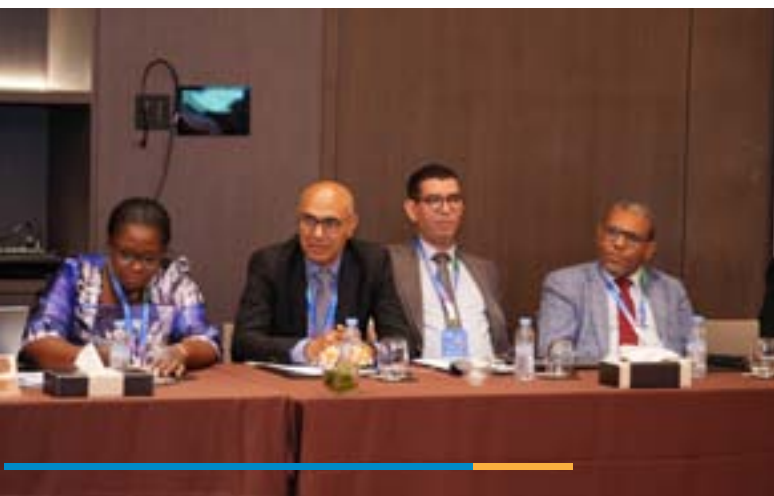
Ensemble, nous pouvons faire en sorte que cette conférence marque un tournant pour notre profession, qu'elle aboutisse à des engagements concrets, des projets communs et des synergies durables.

Ceci est traduit à travers le mémorandum d'entente que nous validerons ensemble durant cette conférence et que nous signerons en présence du représentant du gouvernement marocain, en la personne de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Je vous remercie pour votre présence, votre confiance et votre engagement.

Je déclare officiellement ouverte la 1ère édition de l'African Surveying Conference.

Parole est donnée ensuite à chaque représentant de pays présent afin de présenter son expérience en matière de sécurisation foncière et du rôle du géomètre expert.



L'Afrique à la croisée des chemins



Dans un contexte mondial en mutation constante, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins. Riche de ses ressources humaines, naturelles et culturelles, le continent dispose d'atouts majeurs pour s'engager résolument sur la voie de l'émergence. Toutefois, les défis demeurent nombreux : la transformation structurelle des économies, la sécurisation foncière, l'accès équitable à la technologie, la formation des compétences, et surtout, la mise en réseau des acteurs et les enjeux liés à la coopération.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les travaux de table ronde, placée sous le thème «Coopération et partenariat pour une Afrique émergente». Elle se veut un espace de dialogue stratégique, d'échange d'expériences et de synergie des initiatives en faveur d'un développement endogène, inclusif et durable.

L'objectif général de cette rencontre est de renforcer les dynamiques de coopération Sud-Sud, en valorisant les complémentarités entre pays africains, en mobilisant les savoir-faire locaux et en capitalisant sur les pratiques exemplaires.

Plus spécifiquement, cette table ronde ambitionne de :

- Consolider les partenariats Sud-Sud à travers des engagements concrets et durables, basés sur la solidarité, le respect mutuel et l'intérêt commun ;
- Partager les expériences nationales en matière de gouvernance foncière, un enjeu majeur pour la stabilité, l'investissement et la sécurité alimentaire ;
- Favoriser le transfert technologique dans les domaines stratégiques, afin de soutenir l'innovation locale et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, condition

indispensable pour la mise en œuvre efficace des politiques publiques et des projets de développement.

Les travaux de cette table ronde devront déboucher sur un memorandum d'entente, contenant des recommandations pratiques et orientées vers l'action, tout en posant les fondations d'une coopération renouvelée, solidaire et ambitieuse.

Que cette table ronde soit une étape de plus vers une Afrique unie, forte et émergente, portée par la richesse de ses talents et la force de ses partenariats.

Intervenants : Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Nigéria, Ghana, Bénin, Burkina Faso, Gabon, Mali, Togo, Niger, Mauritanie, Guinée Bisau, Cameroun.

Travaux des Panels

Panel 1

Thème : Sécurisation foncière au service de l'Agriculture en Afrique

L'agriculture occupe une place centrale dans les économies africaines, tant par sa contribution au produit intérieur brut que par le nombre d'emplois qu'elle génère, en particulier dans les zones rurales. Elle demeure également un pilier fondamental de la sécurité alimentaire au niveau du continent, où des millions de personnes dépendent directement de la production agricole pour leur subsistance quotidienne.

La question de la sécurité alimentaire en Afrique dépasse donc la simple disponibilité des denrées. Elle touche aussi à l'accessibilité économique et physique des aliments, à leur qualité nutritionnelle, ainsi qu'à la stabilité de l'approvisionnement. Dès lors, il devient impératif de repenser les politiques agricoles à

familiaux, souffrent de l'absence de titres fonciers formellement reconnus. Cela limite leur capacité à accéder à des financements, à sécuriser leurs investissements et à protéger leur production contre les pressions externes. Ainsi, la sécurisation foncière devient un levier stratégique majeur pour soutenir le développement d'une agriculture durable et inclusive. Une gestion foncière plus transparente et un meilleur accès aux titres fonciers pourraient faciliter l'intégration des agriculteurs dans l'économie formelle et les aider à s'adapter aux changements climatiques, en renforçant leur résilience face aux crises environnementales et économiques.

Ce thème appelle ainsi une réflexion stratégique sur les leviers à mobiliser pour transformer l'agriculture africaine en un moteur de développement, garant de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de stabilité sociale. A cet égard, il est essentiel

Panel 2

Thème : Planification territoriale et Gouvernance Foncière

Dans un contexte mondial marqué par une urbanisation croissante, des pressions démographiques et environnementales accrues, la planification territoriale et la gouvernance foncière apparaissent comme des leviers stratégiques pour un développement durable, équilibré et inclusif des territoires. L'articulation entre planification territoriale et gouvernance foncière s'avère donc cruciale. Sans une gouvernance foncière solide, les documents d'aménagement et d'urbanisme risquent de rester lettre morte, faute de maîtrise du foncier. Inversement, une gouvernance foncière dépourvue de vision d'aménagement conduit souvent à une occupation désordonnée de l'espace, génératrice de conflits et d'inefficacité.

Dans cette perspective, il devient indispensable de concevoir des



l'échelle nationale et régionale, en intégrant les enjeux de souveraineté alimentaire, de justice sociale, et de durabilité environnementale.

De même, il est nécessaire de repenser les mécanismes de sécurisation foncière, afin de les rendre clairs et accessibles pour les agriculteurs. En Afrique, une grande partie des exploitants agricoles, notamment les petits exploitants

d'encourager l'inclusion de toutes les composantes socioéconomiques dans les processus décisionnels liés à la gestion foncière. Cela contribuerait non seulement à renforcer l'efficacité des politiques agricoles, mais aussi à promouvoir l'égalité des chances et la justice sociale au sein des communautés rurales.

dispositifs intégrés, participatifs et contextualisés, qui prennent en compte la diversité des acteurs, des usages et des enjeux territoriaux. Cette approche intégrée ouvre la voie à une meilleure cohérence des politiques publiques, à une valorisation durable du capital foncier et à une gouvernance territoriale plus équitable.

Dans cette optique, il est impératif de réinterroger en profondeur les cadres juridico-institutionnels et normatifs encadrant l'aménagement du territoire et la gouvernance foncière. Toute fragmentation ou obsolescence dans ces dispositifs freine la mise en œuvre de politiques territoriales intégrées. Des réformes structurelles s'imposent, visant à instaurer des transformations, devant s'ancrer dans les principes de soutenabilité environnementale, sociale et économique, tout en favorisant la compétitivité territoriale pour des territoires attractifs, connectés, et résilients. Les politiques d'aménagement et d'urbanisme doivent contribuer à créer un cadre propice à l'investissement, à l'innovation et à la mise en valeur des potentialités locales.

L'essor de l'Afrique passe par une maîtrise renforcée de ses territoires et de ses ressources. La gestion des données géospatiales et foncières constitue un enjeu stratégique pour la planification urbaine, l'optimisation des infrastructures et la réduction de la fracture numérique. Le congrès explorera des solutions concrètes pour mettre l'innovation technologique

au service d'une gouvernance plus efficiente et résiliente.

Panel 3

Thème : Grands projets structurants dans le cadre de la coopération sud-sud

Dans un contexte mondial marqué par la nécessité d'un développement inclusif et durable, la question de l'accès à l'énergie et au développement des infrastructures constitue un enjeu stratégique pour les pays du Sud. Ces secteurs sont des leviers essentiels pour stimuler la croissance économique, améliorer les conditions de vie des populations et renforcer l'intégration régionale. Dans cette perspective, il devient essentiel d'accorder une attention particulière à la dimension territoriale et à l'équité spatiale dans la conception et la mise en œuvre des projets d'infrastructures. Une planification lucide et stratégique des équipements et infrastructures majeurs permet non seulement de réduire les inégalités entre régions, mais aussi de renforcer dynamiques d'interdépendance territoriale, les complémentarités fonctionnelles et les connexions entre les espaces ruraux et urbains. De tel processus contribue à promouvoir

un développement territorial plus inclusif et équilibré.

La coopération Sud-Sud dans le domaine des infrastructures ne saurait se limiter à la seule dimension matérielle ou financière. Elle doit également intégrer un volet stratégique dédié au transfert de compétences, à la formation technique et au renforcement des capacités des ressources humaines locales. De nombreuses initiatives illustrent déjà cet enjeu : projets d'interconnexion électrique transfrontalière, partenariats pour le transfert de technologies solaires, ou encore investissements conjoints dans les infrastructures de transport et de communication. Toutefois, ces coopérations doivent encore surmonter plusieurs défis, tels que la coordination institutionnelle, la viabilité financière des projets, et la gouvernance multipartite. Ainsi, explorer le rôle de l'énergie et des infrastructures dans la coopération Sud-Sud revient à interroger les modalités d'un développement basé sur les ressources endogènes, les solidarités régionales et la volonté des pays du Sud de prendre en main leur destin collectif.



Communiqué de presse, Rabat, le 8 mai 2025

1^{ère} EDITION de LA SURVEYING AFRICAN CONFERENCE

UN EVENEMENT QUI CATALYSE LA COOPERATION PANAFRICAINNE POUR UNE EMERGENCE DURABLE

La Surveying African Conference s'est tenue ce jeudi 8 mai 2025 à Rabat, en marge du 8 -ème Congrès National de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) - congrès placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi

Mohammed VI. La 1^{ère} édition de la Surveying African Conference a réuni plus d'une dizaine de délégations africaines autour d'une même ambition, bâtir une

ces termes on ne peut plus clairs : « Nous sommes engagés actuellement à construire une Afrique sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverte sur son environnement ».

L'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) du Maroc a exposé les avancées nationales en matière de digitalisation du cadastre, soulignant l'impact de ces



Afrique unie et prospère par une coopération renforcée. Sous le thème Coopération et partenariat pour une Afrique émergente, cette conférence a servi de plateforme stratégique pour aborder les défis fonciers, technologiques et institutionnels du continent.

Ouverte le premier jour du congrès de l'ONIGT, la 1^{ère} édition de la Surveying African Conference a mis en avant la nécessité de structurer davantage la coopération Africaine, Comme préconisée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, dans son discours à la Nation à l'occasion du 64 -ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple ; en

initiatives sur la modernisation du secteur agricole. La délégation ivoirienne, composée de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) et de l'Ordre des Géomètres Experts de Côte d'Ivoire (OGEC), a présenté son Programme de renforcement de la sécurité foncière rurale, démontrant comment l'émission de titres authentifiés améliore les conditions de vie des communautés agricoles.

Le représentant de l'Ordre National des Géomètres Experts du Sénégal a montré que la modernisation du cadastre et l'approche participative avaient réduit de 40 % les conflits fonciers dans plusieurs régions rurales. Enfin, des représentants du Bénin, du Burkina Faso,

de la République démocratique du Congo, du Mali, du Togo, du Niger, de la Mauritanie, de la Guinée-Bissau et du Cameroun ont souligné le rôle central des ingénieurs géomètres-topographes dans la sécurisation et la gestion du foncier, ainsi que dans le déploiement de partenariats technologiques.

Dans son allocution, Khalid Yousfi président de l'ONIGT, a déclaré que Cette conférence incarne l'esprit d'une Afrique résiliente, où chaque nation apporte sa pierre à l'édifice commun. La sécurisation foncière n'est pas un luxe, mais une nécessité pour libérer le potentiel économique de nos territoires ; Il a également rappelé que les ingénieurs géomètres-topographes sont les acteurs invisibles de la

première édition ont abouti à l'élaboration d'un mémorandum d'entente pour l'échange d'expertise, qui sera signé lors de la cérémonie d'ouverture du 8^e Congrès de l'ONIGT, en présence du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Fidèle à cet objectif commun, Khalid Yousfi a ajouté que les travaux ont permis de fixer des objectifs concrets : renforcer les partenariats Sud-Sud par des engagements durables, partager les bonnes pratiques en gouvernance foncière, faciliter le transfert de technologies géospatiales et consolider les capacités institutionnelles. La signature d'un mémorandum d'entente engageant treize pays

au service de la transformation numérique et du développement durable.

L'ONIGT a par ailleurs insisté sur l'importance de mobiliser les pouvoirs publics et les institutions financières, à savoir les ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur, de l'Habitat, de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et de la Justice, l'ANCFCC, le Groupe Al Omrane et les partenaires privés. Ils ont d'ailleurs réaffirmé leur volonté de construire des synergies efficaces pour un avenir prospère à l'échelle continentale.

La Surveying African Conference a ainsi posé les jalons d'une coopération renouvelée, où l'innovation géomatique et



transformation numérique et de la sécurisation foncière, garants d'un développement équitable et durable.

Au-delà des interventions techniques, la Surveying African Conference avait pour objectif de définir un cadre d'action commun. Riche de ses ressources humaines, naturelles et culturelles, l'Afrique se trouve à la croisée des chemins : l'essor des échanges régionaux et la transformation structurelle des économies passent par la sécurisation du foncier, l'accès équitable aux technologies et la formation de compétences adaptées. Les travaux de cette

africains à harmoniser leurs cadres normatifs, mutualiser leurs expertises et soutenir des projets transfrontaliers marque une étape clé vers une intégration régionale accrue, en phase avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Par cette initiative, l'ONIGT confirme son engagement aux côtés de la communauté africaine des ingénieurs géomètres topographes. En effet, à l'occasion de son 8^e-ème Congrès, il a réaffirmé le rôle crucial de l'ingénieur géomètre topographe, à la fois expert foncier, cartographe et spécialiste des systèmes d'information géospatiale. Cette profession transversale est

l'échange technique deviennent des leviers essentiels pour relever les défis du XXI^eème siècle. Les recommandations issues de cette journée guideront les actions futures des pays participants.

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, les travaux du 8^e Congrès National de l'ONIGT ont débuté immédiatement après cette conférence et se sont poursuivis durant deux jours autour du thème; Le Maroc des initiatives pour une Afrique émergente.

African Surveying Conference



Avec l'élection du Président de l'ONIGT au poste de Trésorier Général de la Fédération des Géomètres Francophones lors des 9^{es} Universités de Perfectionnement des Géomètres tenues à Kigali, Rwanda du 27 au 29 novembre 2024, le Maroc gagne en audience et renforce son positionnement d'acteur majeur au sein du continent africain



Mémoire d'Entente et de Collaboration en vue de promouvoir la collaboration et les initiatives pour le développement de l'Afrique

Préambule

Ce Mémoire d'entente et de collaboration (MOU) est signé le 08 mai 2025 entre les Ordres et les fédérations professionnels des Ingénieurs Géomètres et des Géomètres Expert des pays suivants : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal

ils sont membres ;

Considérant que les parties signataires partagent une volonté commune de coopérer pour atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques dans ces domaines; Considérant les lois et textes réglementaires qui organisent la profession d'ingénieur géomètre topographe et de géomètre expert dans chaque pays des parties signataires ;



et Togo, en vue de promouvoir la collaboration entre les ingénieurs géomètres topographes africains et les initiatives pour le développement de l'Afrique, dans un contexte de croissance et de développement durable. Considérant que les parties signataires reconnaissent l'importance de l'information géospatiale et des données foncières pour la planification territoriale, la gestion durable des ressources, ...etc. Considérant que les parties signataires souhaitent renforcer leurs capacités respectives et celles de leurs membres à travers des échanges d'expériences et une collaboration entre les instances professionnelles dont

Les parties signataires conviennent par le présent mémoire d'entente de ce qui suit :

Article 1 : Objectifs

L'objectif principal de ce mémoire d'entente est de formaliser la collaboration entre les parties signataires pour :

Renforcer la contribution des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts africains dans les projets de développement du continent. Faciliter les échanges d'expériences entre les Ordres et les Fédérations professionnels et autres parties

prenantes et renforcer les capacités des professionnels impliqués dans leurs domaines d'activités.

Favoriser l'échange de connaissances, le développement et le partage d'expertise en matière d'information géospatiale, de gestion foncière, de topographie et de cartographie pour le développement des infrastructures et des projets socio-économiques en Afrique.

Promouvoir l'intégration des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts africains dans des projets régionaux et internationaux pour la promotion de bonnes pratiques pour une utilisation efficace des données géospatiales et foncières, une meilleure gestion des ressources naturelles et la planification urbaine.

Partager les ressources et les bonnes pratiques techniques concernant les technologies de géomatique, de topographie et de cartographie.

Collaborer activement dans les projets de développement durables tels que la gestion des terres, l'aménagement du territoire, la cartographie, les infrastructures et la gestion des risques environnementaux.

Organiser des conférences, séminaires et ateliers pour sensibiliser les acteurs publics et privés sur l'importance du rôle des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts dans les projets d'infrastructures et de développement durable en Afrique. Créer des réseaux professionnels pour favoriser l'intégration et

internationales, des agences de développement, et des partenaires privés pour soutenir les initiatives et les projets de collaboration.

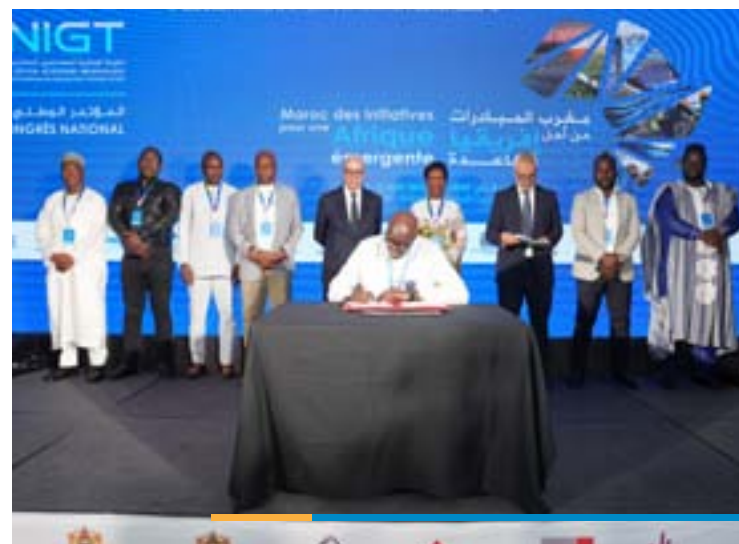
Des ressources humaines et matérielles seront mobilisées pour garantir le succès des initiatives communes.

Article 4 : Modalités de mise en œuvre

Les parties signataires désigneront des points focaux responsables de la coordination des activités prévues dans ce mémorandum.

Les parties signataires procéderont à l'élaboration d'un plan d'action annuel pour préciser les activités prioritaires, les échéances et les ressources nécessaires.

Ces activités pourront inclure, sans s'y limiter :



Accompagner les initiatives environnementales, agricoles et urbaines à travers l'usage des nouvelles technologies de topographie et de géomatique.

Article 2 : Engagements des parties signataires

Les parties signataires conviennent de :

Mettre en place des programmes de formation et de perfectionnement pour les ingénieurs géomètres topographes et les géomètres experts africains, en collaboration avec des institutions académiques et des centres de recherche.

l'autonomisation des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts africains à travers des événements régionaux et internationaux.

S'ouvrir et nouer des partenariats avec d'autres corps professionnels ayant les mêmes objectifs.

Associer les pouvoirs publics à la mise en œuvre du présent mémorandum.

Article 3 : Ressources et Financement

Les parties signataires conviennent de rechercher des financements auprès des institutions

Échanges de délégations ou d'experts ;

Partage de documentation technique ou de bases de données ;

Organisation d'événements conjoints (conférences, sessions de formations, etc.).

Chaque partie signataire supportera ses propres coûts, sauf accord contraire préalable écrit.

Article 5 : Caractère non contraignant

Ce Mémorandum reflète une intention commune de coopérer et ne crée pas d'obligations juridiques ou financières contraignantes



pour les parties signataires, sauf disposition contraire dans des accords spécifiques ultérieurs.

Article 6 : Mécanisme de gouvernance

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des dispositions du présent mémorandum, il est institué un comité de coordination et de suivi, composé de cinq membres représentant les Ordres professionnels du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Maroc et du Sénégal.

Ce comité présidé par M. Khalid YOUSFI, Président de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc (ONIGT), se réunira au moins une fois par trimestre pour prospecter, proposer et programmer les projets à réaliser et en dresser un état d'avancement à communiquer à toutes les parties

signataires. D'un commun accord entre ses membres, ce comité pourra s'adjoindre ou se faire assister par toute autre personne qualifiée.

Article 7 : Modification, révision et résiliation

Le présent mémorandum n'est pas limitatif aux parties signataires et sera ouvert à d'autres Ordres ou fédérations de pays africains qui souhaitent le signer après accord écrit des parties signataires.

Toute modification ou révision du présent Mémorandum pourra être à la demande par écrit par l'une des parties signataires. Un accord écrit entre toutes les parties signataires est nécessaire.

Une partie signataire peut résilier ce Mémorandum en informant les autres parties par écrit avec un préavis de deux mois.

Article 8 : Durée et entrée en vigueur

Ce Mémorandum entre en vigueur à la date de sa signature par les parties signataires.

Il restera en vigueur pour une durée de trois (03) ans, renouvelable par consentement mutuel écrit.

Article 9 : Résolution des différends

Tout différend relatif à l'interprétation ou à la mise en œuvre de ce mémorandum sera résolu par consultation amiable entre les parties signataires.

Article 10 : Signature

Ce Mémorandum d'entente et de collaboration a été rédigé et signé en dix exemplaires, à Rabat (Maroc) le 08 mai 2025, par les parties signataires.

À propos de l'ONIGT

Créé en 1994 par la loi 30-93, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) est l'unique représentant légal des ingénieurs géomètres-topographes au Maroc. Doté de la personnalité morale, il autorise, réglemente et organise l'exercice professionnel, veille au respect du Code des Devoirs Professionnels (2018) et des normes techniques (2021), et mène des actions sociales. Gardien de l'éthique et moteur d'innovation, il a déployé les plateformes dématérialisées SYREPT et QR Contrat et noué des partenariats stratégiques (ANCFCC, Barid Al-Maghrib, Ministère de l'Équipement). Structuré en Conseil National et Conseils Régionaux, il collabore avec les pouvoirs publics et occupe un rôle actif au sein de la Fédération Internationale des Géomètres (FIG) et de la Fédération des Géomètres Francophones (FGF), dont il assure la trésorerie depuis 2024.

ONIGT

الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين
الترتيب الوطني للمهندسين المساحين الطبوغرافيين
ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

*Impulser l'excellence
à la profession...*

Véritable instance de régulation et de management stratégique de la profession

L'Ordre représente les Ingénieurs
Géomètres Topographes auprès des
pouvoirs publics et impulse une
véritable stratégie de développement
de la profession en assurant un rôle
consultatif important dans l'élaboration
des politiques gouvernementales et les
questions affectant la profession.

L'ordre agit pour promouvoir l'Ingénieur Géomètre
Topographe comme acteur incontournable du cadre
de vie, garantir son haut niveau d'expertise et
consacrer ainsi son excellence au service de l'intérêt
général.

L'Ordre s'applique à l'établissement de normes des services, la
mise en œuvre du code des devoirs professionnels,
l'amélioration de l'accès à la plateforme dématérialisée du
contrat de l'IGT, et leur encouragement à améliorer leurs
compétences grâce au développement professionnel continu.



Pour en savoir plus...
onigtevents.ma

Huitième Congrès de l'ONIGT, Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



Les principaux axes des travaux

Jeudi 08 mai 2025

09h00 – 11h00	African Surveying Conference (Sur invitation) Thème : Coopération et partenariat pour une Afrique émergente Modérateur et rapporteur : ONIGT Pays participants : Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Mali, Togo, Niger, Mauritanie, Guinée Bisau, Guinée Conackry, Cameroun
13h00 – 14h00 :	Accueil et enregistrement (Hall du centre de conférences)
14h00 - 15h00	Cérémonie d'ouverture officielle : - Lecture du Coran - Hymne National - Visualisation du Film institutionnel - Allocutions officielles - Signature du Mémorandum d'entente pour l'échange d'expertise entre les Présidents des Ordres des pays africains présents
15h00 – 15h30	Pause-café et inauguration officielle de l'exposition
15h30 – 17h00	Panel 1 : Thème : Sécurisation du foncier au service de l'Agriculture en Afrique

Vendredi 09 mai 2025

08h30 – 09h00 :	Accueil et enregistrement
09h00 – 10h30	Panel 2 : Thème : <i>Planification territoriale et Gouvernance Foncière</i>
10h30 – 11h00	Pause-café
11h00 - 12h30	Panel 3 Thème : <i>Grands projets structurants dans le cadre de la Coopération sud – sud</i>
12h30 – 13h30	Cérémonie de clôture : ■ Présentation des recommandations ■ Discours de remerciement ■ Lecture de la Lettre d'Allégeance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI
13h30 – 14h45	Pause Déjeuner
En marge du 8 ^{ème} congrès, deux sessions de formation continue en parallèle seront tenues au profit des IGT inscrits au congrès.	
15h00 – 17h00	Thème 1 : Utilisation de la plateforme de l'ONIGT « Système de gestion et suivi des prestations topographiques SYREPT » Thème 2 : Comment l'Intelligence Artificielle révolutionne la Géomatique ?





Ouverture officielle des travaux du 8^e Congrès sous la présidence du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

« Le thème retenu pour ce 8^{ème} Congrès, "Maroc des initiatives pour une Afrique émergente", résonne profondément avec l'engagement du Royaume pour une Afrique solidaire, intégrée et prospère »

Souline M. Ahmed El Bouari

Vision de Sa Majesté :

« Si, par sa façade méditerranéenne, le Maroc est solidement arrimé à l'Europe, son versant atlantique lui ouvre, quant à lui, un accès complet sur l'Afrique et une fenêtre sur l'espace américain »

« C'est la raison pour laquelle Nous sommes déterminés à entreprendre une mise à niveau nationale du littoral, incluant la façade atlantique du Sahara marocain. Nous sommes également attachés à ce que cet espace géopolitique fasse l'objet d'une structuration de portée africaine »

« Notre souhait est que la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international »



Approche du Ministre :

La géomatique au service de la transformation du secteur agricole et du développement continental. Bien plus qu'un outil de mesure ou de cartographie, la géomatique est un levier stratégique pour la sécurité foncière, la souveraineté alimentaire, la planification des territoires, la gestion des ressources naturelles, et l'intégration des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle et la télédétection.

Le Royaume du Maroc, fidèle à son engagement panafricain et sous la conduite éclairée de Sa Maesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'assiste, continue à soutenir la coopération Sud-Sud, en mettant ses compétences au service de pays frères du continent africain pour bâtir une agriculture africaine résiliente, inclusive et prospère.

C'est sur fond de ces orientations phares préconisées par Sa Majesté le Roi lors de ses différents discours et bien évidemment, des approches préconisées par les pouvoirs publics que le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a axé l'intervention qu'il a prononcé devant plus de 400 congressistes ayant participé au 8^e congrès de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes, tenu les 8 et 9 mai 2025, à Rabat.

Cet événement de dimension africaine et continentale de par la participation de délégations

de pays africains frères et amis venant du Bénin, du Burkina Faso, de la République du Cameroun, de la République de Côte d'Ivoire, de la République de Guinée, de la République du Mali, de la République Islamique de la Mauritanie, de la République du Niger, de la République Démocratique du Congo, de la République du Sénégal ainsi que de la République Togolaise, donne la preuve de la volonté d'une réelle inflexion stratégique des politiques de développement en place.

En d'autres termes, aussi bien la pertinence et la profondeur du Discours du ministre, que la qualité des participants et la richesse des échanges ainsi que l'importance des thèmes appréhendés ont été des signaux forts de la volonté de l'ensemble des décideurs africains d'impulser une autre dynamique aux stratégies de développement, d'ajuster, à temps, les politiques et les instruments d'action afin de s'adapter aux évolutions du contexte.

Les Ingénieurs Géomètres Topographes, les Géomètres experts et bien évidemment toute la communauté de l'ingénierie, constituent réellement des acteurs de développement incontournables et à ce titre ils sont convaincus que le rapprochement, l'échange des expériences et des expertises, le développement des partenariats, le transfert des technologies, la généralisation de la formation et de la formation continue, pour ne citer

que ces axes, déterminent dans une large proportion les performances des Etats, des ensembles régionaux et des continents.

Sur ce, personne ne peut donc contester l'idée que la voie du futur passe par les synergies d'ensemble, par la coopération et par l'élargissement des champs des partenariats à la faveur de la promotion d'espaces vivants, intégrés et complémentaires, dont le rôle est fondamental dans le processus de développement durable.

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Monsieur El Bouari Ahmed, qui s'est longuement attardé à expliciter les potentialités que recèlent les pays d'Afrique et les exigences qu'imposent le contexte a exhorté les africains et l'Afrique à changer impérativement de fusil d'épaule. Ils le doivent d'autant plus que ce changement de cap paraît être une condition sine qua non de l'arrimage réussi à la mondialisation et à un meilleur positionnement au niveau de l'échiquier mondial.

C'est dire que la nouvelle donne interpelle à plus de cohérence dans les politiques des Etats et par conséquent, il revient aux décideurs, aux acteurs et aux divers intervenants dans le processus de développement de défendre une autre politique et un autre développement en phase avec les attentes de la nouvelle économie.



Mot du Président de l'ONIGT

« Maroc des initiatives pour une AFRIQUE émergente », une réalité tangible »

« Une réalité que nous traduisons à travers des projets de formation, des partenariats techniques, des échanges d'expertise, et une ouverture sincère à la coopération africaine »

Souligne le Président de l'ONIGT, Khalid Yousfi

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Magistrats, Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels, Mesdames et Messieurs les Présidents et les Représentants des Ordres et Fédérations Professionnels, du Royaume du Maroc et des autres pays d'Afrique, Mesdames et Messieurs les Ingénieurs, les Chercheurs, les Experts, et les Partenaires, Chères Consœurs, Chers Confrères, Honorables invités,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer tout l'honneur et le plaisir que je ressens aujourd'hui à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du 8ème Congrès National de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Royaume du Maroc, congrès organisé sous Le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.

Cette distinction traduit la Haute et Constante Sollicitude dont Sa Majesté Le Roi entoure la profession et les professionnels de l'ingénierie topographique. Une bienveillance Royale qui nous honore et nous encourage à redoubler d'efforts

pour contribuer davantage au développement de notre pays, le Royaume du Maroc, et de notre grand continent, l'Afrique.

Jedésireremercierchaleureusement les délégations africaines présentes aujourd'hui, je citerai :

La République du Bénin
Le Burkina Faso
La République du Cameroun
La République de Côte d'Ivoire
La République de Guinée
La République du Mali
La République Islamique de Mauritanie
La République du Niger
La République Démocratique du Congo
La République du Sénégal
Et la République Togolaise

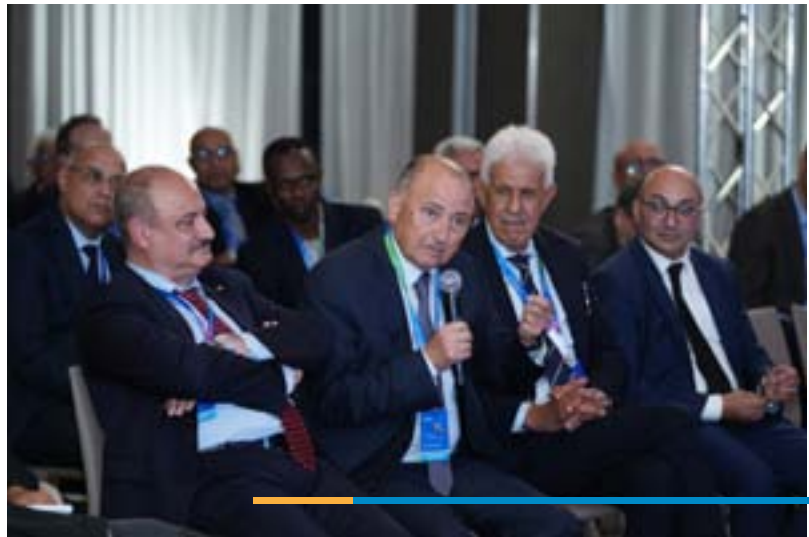
Leur excellence les ambassadeurs, les représentants des pouvoirs publics, nos partenaires institutionnels, ainsi que tous les professionnels engagés à nos côtés. Je ne vais pas oublier nos sponsors, que je remercie vivement.

Aujourd'hui, nous nous réunissons à Rabat, capitale de l'histoire et du dialogue, pour un meeting qui transcende les frontières et qui incarne l'ambition de grandes nations engagées à bâtir une Afrique solidaire, intégrée et tournée vers l'avenir.

Avec le comité d'organisation, que je remercie vivement, nous avons décidé de faire de ce congrès un moment de partage et d'engagement, d'où le thème fédérateur : «Maroc des initiatives pour une Afrique émergente».

Nous nous félicitons, d'avance, de l'importance des questions qui seront traitées lors de ce congrès, dont l'unique intérêt est à apprécier à l'aune de ces grands sujets qui nous interpellent aujourd'hui nous les africains.

Le 8ème Congrès National de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Royaume du Maroc



se tient alors que notre continent fait face à de grands défis : urbanisation galopante, pression sur le foncier, résilience climatique, modernisation des infrastructures, développement rural et sécurité foncière.

Notre rôle, nous tous réunis aujourd'hui, est de débattre et de proposer des solutions, existantes ou à développer, pour pallier les problématiques précitées, le tout dans un cadre institutionnel qui fait la part belle aux valeurs de coopération et de concertation.

Autant d'enjeux qui exigent une vision stratégique, une coopération à tous les niveaux et, également,

un engagement de la part des représentants de notre profession, les ingénieurs géomètres topographes.

Effectivement, l'ingénieur géomètre topographe, en tant qu'acteur incontournable de l'aménagement du territoire et des espaces de tous genres, se trouve au centre de ces enjeux.

Ainsi, le rôle de l'ingénieur géomètre topographe est essentiel et sa responsabilité est sans limites.

A travers ce congrès, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc réaffirme son engagement à inscrire son action



dans une dynamique nationale et, bien sûr, continentale en lien étroit avec les autres pays africains, des pays frères.

Le Royaume du Maroc, fidèle à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI – que Dieu L'Assiste, a toujours fait le choix stratégique d'une coopération Sud-Sud, en l'occurrence 100% africaine. Une coopération fondée sur la solidarité, la co-construction et le transfert des compétences.

Le «Maroc des initiatives», que nous évoquons dans le thème du congrès, n'est point un slogan. C'est une réalité tangible que nous traduisons à travers des projets de formation, des partenariats techniques, des échanges d'expertise, et une ouverture sincère à la coopération africaine.

Durant ce congrès, nous aurons l'occasion d'échanger sur des thématiques stratégiques, de partager des expériences inspirantes, et de faire émerger des propositions concrètes. Il s'agit de relever ensemble les défis de l'Afrique de demain, une Afrique qui regorge d'opportunités exceptionnelles.

La 8ème édition de notre congrès est un espace de réflexion et d'engagement pour toutes les délégations présentes, car l'Afrique du 21ème siècle regarde l'avenir et avance. Ensemble, unis et solidaires, nous devons participer à bâtir les fondations solides pour l'émergence de notre continent.

Notre congrès est également l'occasion de rappeler l'importance de notre profession dans la réalisation des grands projets lancés partout au Maroc ces dernières années.

Une importance qui s'exprime à travers l'évolution constante de la participation des Ingénieurs Géomètres Topographes dans le développement de projets structurants à l'échéance 2030. Une échéance ponctuée par l'organisation, avec l'Espagne et le Portugal, d'une coupe du monde FIFA de football qui se veut exceptionnelle.

Dans ce contexte, je tiens à rappeler l'importance des partenariats qui nous lient à différents départements ministériels, dont je citerai le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et Ministère de l'équipement et de l'eau.

Je rappellerai également l'importance des partenariats qui nous lient aux différentes administrations publiques, dont je citerai principalement l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie.

Il est important de rappeler que l'Ingénieur Géomètre Topographe est aujourd'hui un acteur clé dans la réalisation des principales

missions de l'ANCFCC. D'abord, à travers les nombreux IGTs qui travaillent au sein de cette agence. Ensuite grâce au dévouement des IGTs du secteur privé qui, année après année, ne cessent d'investir lourdement afin de répondre au mieux aux attentes de leurs partenaires et des citoyens.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel à nos partenaires en leur disant que les IGTs du secteur privé sont et resteront vos partenaires privilégiés. Les impliquer davantage dans les grands projets structurants du Maroc n'est qu'une suite logique.

Et pour ce faire, notre Ordre est à votre disposition pour améliorer les conditions de préparation de la commande publique et pour une meilleure efficacité du lancement et de l'exécution de cette commande.

de pertinence dans sa mission auprès du Conseil national l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes. Nous lui serons toujours reconnaissants.

Je vous remercie pour votre présence, votre engagement, et pour la richesse des échanges à venir.





Driss Oulahcen El Yousfi, vice-président du Conseil national de l'ONIGT et directeur du Congrès, souligne :

« Ce thème s'inscrit dans la dynamique géopolitique ambitieuse portée par notre Auguste Souverain. » Il a précisé que cette stratégie royale vise tout particulièrement l'Afrique de l'Ouest et les pays du Sahel, ce qui justifie le choix des axes du programme scientifique du Congrès. Quatre grandes thématiques structurent en effet cette édition : une conférence dédiée à la coopération Sud-Sud, suivie de trois

panels majeurs consacrés respectivement à la sécurisation du foncier, aux grandes infrastructures et à l'élaboration de documents géospatiaux. « Ce dernier est essentiel, car il constitue la base technique de toute conception de projet et permet également d'en assurer le suivi jusqu'à l'achèvement, dans les règles de l'art », a-t-il expliqué.

COMITÉ D'ORGANISATION

Mr. Driss OULAHCEN EL YOUSFI
Directeur du Congrès

Comité Scientifique Dr. Kaltoum MOMAYIZ
Rapporteur général du Congrès
Mr. Mohamed TIMOULALI
Mr. Abdelhak ESSADIQI
Pr. Moha EL-AYACHI
Pr. Abdelwahed EL IDRISSE

Comité Logistique & Exposition

Mr. El Mostafa EL BATANE
Mr. Rachid TELLATI
Mr. Mourad CHOUKRI

Comité Finances & Sponsoring

Mr. Mohammed ESSABER

Comité chargé des délégations africaines

Mr. Abdelatif EL HADDAD
Mr. Ahmed EL GHOLABZOURI



Rapport de synthèse des travaux du Congrès

par Madame Kaltoum MOMAYIZ - Rapporteur général

Ce rapport met en exergue la synthèse des travaux du 8^{ème} Congrès organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste par l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres topographes, sous le thème : « Maroc des initiatives pour une Afrique Emergente » .

Le congrès est tenu le 08 et le 09 Mai à l'Hôtel Marriott à Rabat, a rassemblé plus de 12 délégations africaines et plus de 400 participants de :

1. République du Bénin
2. Burkina Faso
3. République du Cameroun
4. République de Côte d'Ivoire
5. République de Guinée
6. République du Mali
7. République Islamique de la Mauritanie
8. République du Niger
9. République Démocratique du Congo
10. République du Sénégal
11. République Togolaise
12. Royaume du Maroc

OBJECTIF ET THEMES

Le 8^{ème} congrès a pour objectif principal de mettre en avant la nécessité de structurer davantage la coopération africaine et de définir un cadre d'actions commun.

Les thèmes abordés sont en nombre de quatre :

- Coopération et partenariat pour une Afrique émergente
- Sécurisation du foncier au service de l'Agriculture en Afrique
- Planification territoriale et Gouvernance Foncière
- Grands projets structurants dans le cadre de la Coopération sud - sud

PRINCIPAUX CONSTATS

Ce congrès a été couronné en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed Bouari', par la signature d'un Mémoire d'entente et de Collaboration pour l'apport des Ordres et Fédérations des Ingénieurs Géomètres Topographes et Géomètres-Experts des pays de l'Afrique pour les différentes initiatives en lien avec le

continent africain, et de la création d'un comité de suivi présidé par le président de l'ONIGT du Maroc 'M.Khalid YOUSFI'.

Également, plusieurs recommandations se sont dégagées à travers les différents débats et échanges.

RECOMMANDATIONS THEMATIQUE

PAR

1. Coopération et partenariat pour une Afrique émergente

Cette Coopération et partenariat tenue à Rabat le 08 mai 2025, a fait l'objet de la 1^{ère} édition de l'African Surveying Conference. Elle a réuni des ingénieurs géomètres topographes ; les professionnels du fonciers et une dizaine d'ordre professionnels étrangers (Benin, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, Cote d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) autour de la Sécurisation foncière, la coopération et le partenariat Sud Sud.

A la lumière des différentes

interventions de fortes recommandations ont été formulées :

- Mutualisation des expériences et expertises ;
- Création des réseaux pour favoriser l'intégration des acteurs professionnels ;
- Échange de compétences via des partenariats Sud Sud
- Mise en place de programmes de formation et de renforcement de capacité des divers acteurs
- Encourager les états dans l'initiative de la politique d'intégration régionale et la bonne gouvernance
- Formations professionnelles adaptées aux réalités des africains et à jour au vu des nouvelles technologies.
- La mise en place des accords de

la gestion des conflits fonciers, et les perspectives d'évolution législative et institutionnelle. Les recommandations suggérées sont comme suit :

- Continuer la mobilisation et l'enregistrement des exploitations agricoles dans le registre national agricole.
- Renforcer la collaboration entre l'ANCFCC et les acteurs privés pour accélérer l'immatriculation foncière.
- Apporter un appui aux producteurs, agriculteurs, organisations professionnelles, et surtout aux petits agriculteurs familiaux pour sécuriser leurs fonciers et garantir leur stabilité dans les milieux ruraux.
- Amplifier la coopération technique et le transfert de technologie entre le Maroc et les pays partenaires africains.

de la FAO au contexte local par les ingénieurs géomètres et administrations concernées.

- Tester, valider et intégrer les directives volontaires de la FAO dans les politiques nationales et locales.
- La FAO est invitée à proposer des mesures incitatives pour encourager les pays africains à harmoniser et réformer leurs systèmes fonciers.

3. Panel 2 : Planification territoriale et gouvernance foncière

Ce panel scientifique tenu le 9 mai 2025 à Rabat, a réuni des conférenciers et panélistes de quatre pays africains : le Togo, la République Démocratique du Congo (RDC), le Bénin, la Mauritanie ainsi que des représentants marocains issus du milieu institutionnel,



partenariat et de collaboration entre des divers ordres professionnels ;

2. Panel 1 : Sécurisation du foncier au service de l'Agriculture en Afrique

Les discussions et interventions tenues lors de ce panel organisé le 9 mai 2025 à Rabat, ont mis un accent particulier sur les expériences du Maroc, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, ainsi que sur le rôle de la FAO et des ingénieurs géomètres topographes.

Les thèmes abordés incluent les enjeux et défis de la sécurisation foncière, les politiques agricoles, les innovations technologiques, la coopération internationale,

• Mettre en place un cadre d'échange permanent pour l'harmonisation des textes, des normes de travail et des formations des ingénieurs géomètres topographes entre les pays africains.

• Poursuivre le développement et l'intégration du système d'information cadastral national, en particulier pour la couverture des zones rurales

• Poursuivre la collaboration entre le ministère et l'ordre national des ingénieurs géomètres topographes pour renforcer le cadre juridique et les missions de la profession.

• Consulter et adapter les publications, outils et directives

académique et scientifique.

Cette session s'est articulée autour de trois grands axes.

Tout d'abord, les intervenants ont exposé les enjeux et défis actuels en matière de politique urbaine et territoriale, notamment les tensions héritées de l'histoire coloniale, les contraintes liées aux systèmes coutumiers, la rareté du foncier stratégique, les zones à risques, et les défis de l'urbanisation rapide, générant des déséquilibres territoriaux et des inégalités croissantes. Des institutions comme l'ANCFCC au Maroc ont souligné leur rôle clé dans la sécurisation juridique et technique du foncier, tandis que

des acteurs comme le CRTS ont mis en avant l'usage innovant des données satellitaires pour suivre l'occupation du sol, surveiller les zones côtières, prévenir les risques naturels, et évaluer les dégâts post-catastrophes comme après le séisme d'El Haouz.

Le deuxième axe a permis de dresser un état des lieux des chantiers et efforts déployés par chaque pays.

Au Togo, la réforme cadastrale est menée conjointement par les ministères de l'Habitat, de l'Économie et de l'Agriculture.

En RDC, malgré les efforts du CONAREF, les conflits institutionnels persistent. Le Bénin a avancé avec son code foncier domaniale, déléguant des prérogatives aux communes et consolidant les procédures d'expropriation avec l'ANDF.

En Mauritanie, l'accent est mis sur la centralisation des informations foncières et l'alignement avec les politiques nationales.

Le Maroc, quant à lui, combine immatriculation généralisée, publications scientifiques (notamment via le réseau NELGA), formation académique (masters spécialisés), et production de données précises par le CRTS pour répondre aux besoins ministériels.

Enfin, le panel a formulé les recommandations stratégiques suivantes :

- Miser davantage sur la digitalisation

des systèmes cadastraux comme moyen de maîtrise de l'information et de transparence

- Renforcer l'implication et l'engagement des différents acteurs dans le processus de planification territoriale et de construction des stratégies

- Renforcer les collaborations entre les pays africains en matière de planification territoriale et de gouvernance foncière

- Donner une attention particulière au renforcement des capacités pour rehausser l'expertise des intervenants en matière de la gouvernance foncière et de planification

- Instituer une assise juridique pour le cadastre national économique

- Mettre en place et consolider des canaux de coopérations et de convergence entre les structures académiques, professionnelles et intentionnelles

- Soutenir et promouvoir la recherche scientifique ayant trait à la planification territoriale et à la gouvernance foncière

- Encourager les initiatives portant sur les nouveaux paradigmes de la gouvernance foncière et la veille juridique y compris l'intelligence artificielle et l'imagerie satellitaire.

4. Panel 3 : Grands Projets Structurants dans le cadre de la Coopération sud-sud

Ce panel tenu le 9 mai 2025 à Rabat,

a réuni des ingénieurs géomètres topographes et des professionnels en matière d'infrastructure et du fonciers Marocains et étrangers (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger) autour des Grands Projets Structurants dans le cadre de coopération Sud-Sud, notamment dans les domaines de l'énergie, des autoroutes, des ports et des barrages.

Il ressort des diverses interventions les recommandations suivantes :

- Considérer le cadastre comme projet structurant pour la paix et le développement

- Redynamiser la zone de libre-échange Afrique

- Créer un guide référentiel de normes commun

- Mettre en place et consolider des canaux de coopérations et de convergence entre les structures académiques, professionnelles et intentionnelles

- Encourager et inspirer de l'expertise des Ingénieurs Géomètre Topographes Marocains en matière de nouveaux paradigmes de construction d'infrastructures et nouvelles technologies de mesures 3D

- Renforcer et mutualiser les ressources humaines pour un échange d'expertise fructueux entre les pays africains en matière de planification, études et réalisation des projets structurants.





Clôture du 8^e congrès de l'ONIGT

Le Président dit sa vive reconnaissance aux intervenants, à l'ensemble des participants, aux organisateurs et aux sponsors

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer mes vifs remerciements pour votre présence à la cérémonie de clôture du 8^e Congrès National de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes du Royaume du Maroc. Notre congrès s'est déroulé cette année dans de très bonnes conditions grâce à votre présence, à la qualité des interventions des panélistes, des sujets choisis par le comité scientifique, du travail réalisé par le comité d'organisation et, bien sûr, la présence de 11 délégations venues des autres pays d'Afrique. Les délégations africaines, parmi elles le Royaume du Maroc, ont participé hier à la 1^{ère} édition de l'African Surveying Conference, placée sous le thème : Coopération et partenariat pour une Afrique émergente.

Une rencontre importante qui représente le début d'un grand partenariat entre les Ordres des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts des douze pays. Ceux-là même qui ont décidé de partager leurs expériences et leurs expertises pour tracer ensemble les lignes d'un avenir meilleur pour notre grand continent,

l'Afrique.

Un mémorandum d'entente a été signé à cet effet en présence du représentant du gouvernement marocain, en la personne du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. Ce mémorandum s'étendra à d'autres pays à Abidjan en septembre prochain.

Le 8^e congrès national des Ingénieurs Géomètres Topographes du Maroc coïncide cette année avec la célébration du trentième anniversaire de la création de notre Ordre. A cette occasion, je tiens à remercier tous les présidents qui m'ont précédé aux commandes de notre instance ordinaire et je vous invite à les applaudir pour tout ce qu'ils ont pu réaliser durant leurs mandats.

Pour ma part, j'espère avoir rempli pleinement ma mission durant les deux derniers mandats. J'ai consacré les dix dernières années à la concrétisation de diverses réalisations, dont a pu bénéficier notre profession.

Pour finir, je remercie Monsieur Ahmed El Bouari, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime,

du Développement rural et des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, d'avoir présidé hier la cérémonie d'ouverture de notre congrès.

..

Je remercie le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville pour son soutien permanent à notre profession et son soutien effectif à notre congrès.

Je remercie les membres des 11 délégations des autres pays d'Afrique d'avoir été présents durant ces deux jours.

Je remercie également, pour leur présence et leur participation pour certains, leurs excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Magistrats, Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels, Mesdames et Messieurs les Présidents et les Représentants des Ordres et Fédérations Professionnels, Mesdames et Messieurs les Ingénieurs, les Chercheurs, les Experts, nos partenaires et nos sponsors, mes Chères Consœurs et mes Chers Confrères.

Réflexions autour du 8^e Congrès

Actions de l'ONIGT pour transformer L'écosystème Géospatial National

Mohamed Timoulali, GTOPIC



L'article est consacré au huitième congrès national de l'ONIGT organisé à Rabat les 8-9 mai 2025 sous le thème : Maroc des initiatives pour une Afrique émergente.

Ce congrès se tenant en fin de mandat des élus aux instances ordinales, et une trentaine d'années après la création de l'ordre, est l'occasion de faire une première rétrospective sur les avancées réalisées par la profession, et examiner les perspectives d'avenir en relation avec l'évolution de l'Écosystème Géospatial National.

African Surveying Conference

Un pré évènement, l'African Surveying Conférence, a été organisé le 8 mai sous le thème : Coopération et partenariat pour une Afrique émergente.

Il a regroupé en plus de représentants du Maroc, des participants d'ordre et organisations professionnelles du : Bénin, Burkina Faso, Cameroun,

Cote d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Mali, Niger, RDC, Sénégal et Togo.

Un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération a été signé entre ces organisations à la séance d'ouverture du congrès en présence du Ministre marocain de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts.

<https://www.mapexpress.ma/actualite/economie-et-finance/geomatique-levier-strategique-securite-fonciere-souverainete-alimentaire-m-el-bouari>

Le programme du congrès a comporté en plus des séances habituelles d'ouverture et clôture deux ateliers de formation et trois tables rondes :

Planification Territoriale et Gouvernance Foncière
Sécurisation du Foncier au service de l'Agriculture en Afrique
Grands Projets structurants dans le cadre de la coopération Sud-Sud

Si le congrès a fait avancer l'ouverture à l'international de l'ONIGT son ouverture sur son environnement africain, il a aussi révélé les grands défis à relever :

Certain mécanismes internes aux instances ordinales

La coopération nationale qui dote l'ordre de moyens pour bien accomplir sa mission, tout en préservant son indépendance tel que stipulé par la loi 30-93.

La nécessité vitaliser et renforcer les partenariats pour transformer l'écosystème géospatial national

Un Secteur Géospatial National cloisonné

Le GKI Readiness Index 2025 confirme cette situation avec le recul du Maroc dans ce classement à la place 63, en comparaison avec la place 60 du GeoBuiz 2019.

Le classement du Maroc dans le document cité ci-dessous fournit

les détails des scores relatifs aux indicateurs des cinq piliers de l'Index.

<https://geospatialworld.net/consulting/reports/gki-readiness-index/2025>

Les fondements méthodologiques de l'index composite sont fournis dans le document publié par Geospatial World.

A signaler que l'une des composantes de la méthodologie, est le questionnaire que doivent renseigner les Agences Nationales de Cartographie des 75 pays sélectionnés pour le classement.

A noter les classements dans les piliers: Political Landscap (73), Industrial Ecosystem (69), User adoption (66), et Institutional Capacity (65). Ceux ci relèvent des

de l'information géospatiale pour tous les secteurs.

https://ggim.un.org/meetings/2024/Aguascalientes/documents/1-23_2024_7.5_Saudi_Arabia_Mr._Mohammad_AlSayel.pdf

Le résultat de ce travail stratégique sur le classement GKI Readiness Index du pays est remarquable.

KSA est ainsi passé de la position 33 au GKI Readiness Index 2022 à la position 9 de celui de 2025.

Saudi Arabia leads regionally, secures 9th place globally and 6th in G20 in geospatial sector

Evoluer vers une Infrastructure de Connaissances Géospatiales

C'était le thème de ma participation à GéoSAT'25 le 14 mai 2025 à Tanger. Cette deuxième édition était sous le thème : Transformation Digitale

géospatiaux sont appelés à évoluer en parallèle avec l'écosystème numérique afin de répondre aux mutations précitées.

Il devient donc de plus en plus nécessaire de créer des synergies entre communautés géospatiales et numériques afin de fournir des données et des connaissances géospatiales dynamiques et adaptées aux besoins du Développement Durable. Ceci passe par des Partenariats et collaborations à travers l'écosystème, et la révision des modèles économiques en cours.

2- Evolution des SDI

Le projet « Promouvoir le rôle de l'infrastructure de connaissances géospatiales (GKI) dans l'économie, la société et l'environnement



voies stratégiques Gouvernance et Ressources Humaines du cadre UN-IGIF, alors que le pilier Infrastructure (53) se rapporte aux voies stratégiques de la Technologie.

Transformer le secteur en Ecosystème Géospatial National C'est l'approche de GEOSA utilisée par l'Arabie Saoudite pour transformer son écosystème géospatial et le mettre au service de la vision 2030 du pays.

https://www.geoportal.sa/Geoportal/pdf/SAUDI_ARABIAN_NATIONAL_GEOSPATIAL_ECOSYSTEM.pdf

GEOSA a organisé 23 ateliers dans le secteur geospatial sur l'importance

et Géomatique Avancée: vers une gestion urbaine résiliente et inclusive.

J'ai contribué à cette édition par une conférence sur les Infrastructures de Connaissances Géospatiales et Développement Durable.

J'y ai abordé les points suivants :

1- Les besoins en information

Les informations et technologies géospatiales sont désormais utilisées dans divers secteurs et dans plusieurs processus, avec un impact significatif sur les résultats sectoriels, contribuant ainsi directement à la croissance des économies nationales.

Par conséquent les écosystèmes

mondiaux », Initié par la Division de statistique des Nations Unies (UNSD) et Geospatial World, rassemble les principales parties prenantes (gouvernement, industrie, recherche, milieu universitaire, etc.) des secteurs géospatial, numérique et utilisateurs.

Le projet a lancé sous l'égide du World Geospatial Industry Council (WCGI), un débat sur les limites des Spatial Data infrastructure) (SDI), et leurs possibles évolutions vers de nouveaux écosystèmes (GKI), adaptés aux développements dans le contexte de la quatrième révolution Industrielle (4IR).

3- La prise en compte du contexte

de l'Infrastructure de Connaissances Géospatiale

Rappelle les recommandations de UN-GGIM 'Africa : ' Encourage les États membres à prendre en compte les concepts et recommandations de l'infrastructure de connaissances géospatiales lors de l'élaboration de leurs plans d'action nationaux pour le cadre intégré d'information géospatiale, afin de mieux mobiliser les décideurs politiques gouvernementaux en matière de numérique et de comprendre les communautés d'utilisateurs dans tous les secteurs industriels et les chaînes de valeur géospatiales.'

4- Transformation des écosystèmes Géospatiaux

Rôle des secteurs Privé et académique

Nouveaux rôles pour les Agences Nationales de Cartographie et de Cadastre (ANCC)

Financement des activités Géospatiales

5- Stratégies Nationales Géospatiales et Plans d'action

Un cadre formalisé UN-IGIF, élaboré dans le cadre de l'UN-GGIM, permet aux pays de formuler des stratégies et plans d'actions afin que le secteur de Données Géospatiales réponde aux besoins

de Développement Durable, et disposer d'Infrastructures Nationales de Données Géospatiales (INDG) efficaces pour ce faire, en évitant que les SDI eux-mêmes ne deviennent aussi de véritables Silos, et ce en prenant en considération les principes du GKI.

Nécessité d'approches innovantes

Notamment en matière d'inclusion et consultations de toutes les parties prenantes du secteur, afin de transformer l'Écosystème Géospatial National, au service du nouveau modèle de développement du pays.

Le manque d'inclusion et participation des parties prenantes révélé entre autre dans la conduite du projet de la stratégie Foncière Nationale, se poursuit à présent, avec les mêmes approches dépassées par les besoins du développement national et l'évolution rapide du contexte international.

Quelques actions relatives au sujet, entreprises dans le cadre des activités de l'ONIGT citées en référence, restent incomplètes en l'absence d'engagement de la locomotive du secteur .

.[https://lematin.ma/economie/la-](https://lematin.ma/economie/la-conservation-fonciere-planche-sur-)

[sa-nouvelle-strategie-2030/282490](https://lematin.ma/economie/la-conservation-fonciere-planche-sur-sa-nouvelle-strategie-2030/282490)

Références

Les politiques et stratégies nationales des TIC et Administration du foncier, 25-26 novembre 2005

<https://fr.slideshare.net/mtimoulali/landad>

Stratégie d'Infrastructure Nationale de Données Géospatiales, 23-24 novembre 2015

<https://fr.slideshare.net/slideshow/strategie-dinfrastructure-nationale-de-donnees-geospatiales/54383565>

Masterclasse arrangements institutionnels et légaux dans la mise en place des politiques foncières, 29 novembre 2018

<https://fr.slideshare.net/slideshow/masterclasse-arrangements-institutionnels-et-legaux-dans-la-mise-en-place-des-politiques-fonciere-29-novembre-2018-125036247/125036247>

Masterclass : Le Cadre Intégré de L'information Géospatiale et Administration du Foncier, 19 février 2025

<https://gtopic.net/blog/2025/01/29/masterclass-le-cadre-integre-de-linformation-geospatiale-et-administration-du-foncier/>



ONIGT

الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين
الجمعية الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين
ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GEOMETRES TOPOGRAPHES

TECHNOLOGIES AVANCÉES

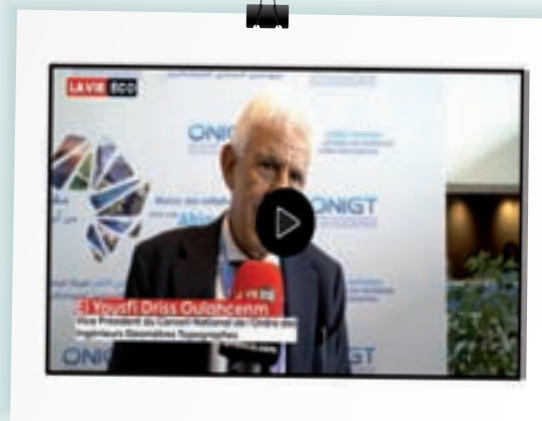
Un Choix Stratégique pour les Professionnels de
l'Ingénierie Topographique au Maroc



WWW.ONIGT.ORG

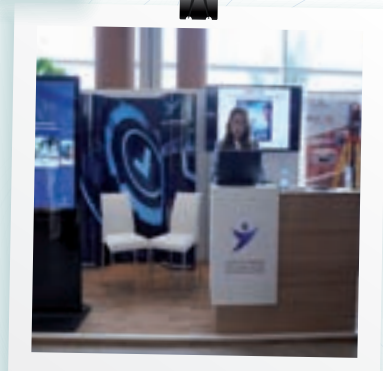
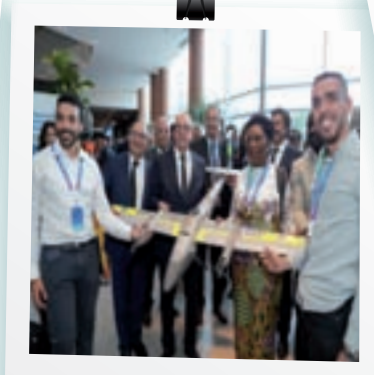


le Congrès



... dans la presse

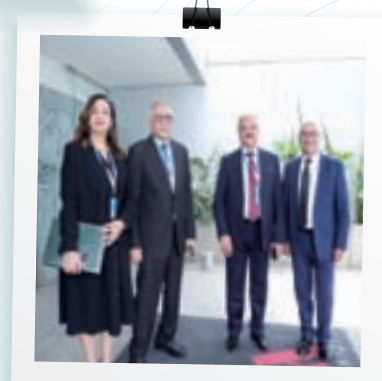




... en photos



le Congrès



... en photos

BARID ESIGN

LA GARANTIE D'UN ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ

BARID eSIGN

ANYTIME **ANYWHERE** **100% DIGITAL** **VALEUR LÉGALE** **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

 **080 200 60 60**
 <https://online.baridesign.ma>
 ServiceClient@poste.ma


POSTE NUMÉRIQUE
Service Client Numérique
Groupe Barid Al-Maghrib